La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

Lyon, le 26 novembre 2020

Madame, Monsieur,

La région Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des plus durement touchées par la deuxième vague de la COVID 19.

A l'approche de Noël, dépister massivement la population, c'est permettre de détecter le plus possible de personnes qui sont atteintes par le virus, et éviter qu'elles le transmettent à d'autres pendant les fêtes.

Les jeunes doivent être au cœur du dispositif car même en l'absence de symptômes, ils peuvent être porteurs du virus. **La Région Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale et la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ont donc décidé d'organiser une opération de dépistage massif dans l'ensemble des lycées de la région du 14 au 18 décembre prochains.**

Il est proposé à chaque lycéen de se faire dépister dans son établissement, sans frais et sans ordonnance. Il s'agira d'un test par prélèvement nasopharyngé, réalisé par un professionnel de santé formé pour réaliser ce geste.

Le dépistage n'est pas obligatoire, mais nous sommes convaincus que plus la mobilisation sera large, plus elle permettra de diminuer le risque d'un nouveau rebond de l'épidémie dans notre région.

Nous vous adressons joint à ce courrier un formulaire autorisant votre enfant à réaliser ce test. Celui-ci devra être muni de ce document dûment signé si vous souhaitez qu'il puisse être dépisté.

Quoi qu'il en soit, les gestes barrières demeurent la meilleure protection contre le virus. Même en présence de proches, il est indispensable de les respecter.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur régional DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Recteur de la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des universités

Le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand

La Rectrice de l'académie de Grenoble

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Lyon
1 Esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Clermont-Ferrand
59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85

auvergnerhonealpes.fr